

## INDICATEURS DE STRATEGIE - L'EMI DANS LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU COLLEGE

	<b>INSTITUTIONNEL</b> <i>Construire la politique documentaire</i>	<b>ORGANISATIONNEL</b> <i>Organiser les apprentissages</i>	<b>INVESTISSEMENT AUTRES PERSONNELS ET PARTENARIAT</b> <i>Collaborer</i>	<b>EFFETS ELEVES</b> <i>Former à la maîtrise des outils et ressources numériques</i> <i>Littératie médiatique et informationnelle</i>
<b>NIVEAU 1</b>	Programme d'action annuel. <i>Il décline les différents aspects de la médiation documentaire</i> <i>Les élèves et personnels sont consultés pour l'acquisition des ressources documentaires papier ou numérique</i>	Ouverture du CDI éventuellement hors la présence du professeur documentaliste Mise à disposition des ressources 24h/24 par portail documentaire. Le collège se dote d'un média: presse, web radio...	Le professeur documentaliste, « <u>enseignant et maître d'œuvre</u> de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias ».	<b>Premières acquisitions</b> - Centre de ressources, portail documentaire, - Organisation de l'information : arborescence d'un site..., - Dictionnaires et encyclopédies sur tous supports, - Différents modes d'expression des médias.
<b>NIVEAU 2</b>	Projet documentaire formalisé (diagnostic, objectifs, critères d'évaluation, actions...) avec évaluation annuelle. <i>il comporte des objectifs de <u>politique</u> documentaire</i>	Les acquisitions liées à l'EMI ont lieu sur les heures d'enseignement ou non, mais en particulier sur les temps dévolus aux EPI et à l'AP.	L'ensemble des personnels d'enseignement et <u>d'éducation</u> contribue à l'acquisition par les élèves des compétences relevant de l'EMI.	<b>Notions de base :</b> - Indexation et hiérarchisation de l'info, - Validité, fiabilité et pertinence d'une info. - Méthode de recherche exploratoire intégrant un moteur de recherche, - Utilisation des outils d'information adaptés à ses recherches, - Identité et trace numérique,
<b>NIVEAU 3</b>	Projet documentaire formalisé soumis au conseil pédagogique. <i>Il prévoit les collaborations avec les enseignants et les autres membres de la communauté éducative</i>	Les compétences sont mobilisées selon des démarches de projet ou d'investigation. Le programme est rédigé sur un mode spiralaire : les compétences sont reprises et consolidées à chaque année du cycle.	Le professeur documentaliste est coordinateur du curriculum proposé aux élèves : il conseille la communauté éducative et coordonne les actions nécessaires à l'acquisition par les élèves d'une littératie médiatique et informationnelle.	<b>Compétences fondamentales :</b> - Droit d'expression et de publication, en particulier sur les réseaux, - Utilisation des plates formes collaboratives numériques pour coopérer, - Adoption d'une démarche raisonnée dans la recherche d'info, - Collecte d'info. et structuration des connaissances.
<b>NIVEAU 4</b>	Projet documentaire comportant des objectifs rédigés en référence au contrat d'objectifs de l'EPL. <i>Il prévoit les partenariats avec les <b>médias</b>, les instances de promotion de la lecture, la culture, les instances professionnelles ou citoyennes</i>	Les activités proposées concernent 5 catégories d'activités pédagogiques: - Information – documentation, - Création – coopération, - Connaissance des médias, - Lecture écriture, - Communication.	Les interventions devant élèves impliquant le professeur documentaliste se font de façon préférentielle sur le mode de la collaboration. Les créneaux d'intervention sont identifiés, sur l'ensemble des cycles 3 et 4.	<b>Compétences fondamentales et au-delà :</b> - Distinction entre information scientifique et pseudo-scientifique, - Influence des médias sur la consommation et la vie démocratique, - Production coopérative multimédia, - Pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.
<b>NIVEAU 5</b>	Projet documentaire établi en rythme avec le contrat d'objectif. <i>Il est élaboré et suivi par un comité de pilotage.</i>	Il est possible d'identifier la contribution de l'EMI à la réalisation des parcours avenir, éducation artistique et culturelle, citoyen.	L'évaluation des compétences acquises est conduite de manière collective.	Les acquisitions liées à l'EMI contribuent à la validation de l'ensemble des domaines du socle.